

L'ordre du jour appelle l'examen du projet de loi n°02/2013 autorisant le Président de la République à ratifier l'Accord portant création d'une Commission mixte de Coopération entre le Gouvernement des Emirats Arabes Unis et le Gouvernement de la République du Sénégal, adopté à Abu Dhabi, le 10 novembre 2010.

La parole est à notre collègue Samba Bathily, rapporteur de la Commission des Affaires étrangères de l'Union africaine et des Sénégalais de l'Extérieur.

MONSIEUR LE RAPPORTEUR

Monsieur le Président,

Madame, Messieurs les Ministres,

Chers Collègues,

La Commission des Affaires étrangères, de l'Union africaine et des Sénégalais de l'Extérieur s'est réunie le mardi 21 mai 2013, sous la présidence de Madame Aïda Sow DIAWARA, 2^e Vice-présidente de la Commission des Affaires étrangères, de l'Union africaine et des Sénégalais de l'Extérieur, à l'effet d'examiner le projet de loi n°02/2013 autorisant le Président de la République à ratifier l'Accord portant création d'une Commission mixte de coopération entre le Gouvernement des Emirats Arabes Unis et le Gouvernement de la République du Sénégal, adopté à Abu Dhabi, le 10 novembre 2010.

Le Gouvernement était représenté par Madame Seynabou Gaye TOURE, Ministre déléguée chargée des Sénégalais de l'Extérieur assurant l'intérim de Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur, et par Monsieur Mansour SY, Ministre de la Fonction publique, du Travail et des Relations avec les Institutions, entourés de leurs principaux collaborateurs.

Ouvrant la séance, Madame la Présidente a souhaité la bienvenue à Madame le Ministre et à toute l'équipe qui l'accompagne tout en lui renouvelant ses félicitations et ses vœux ardents de réussite dans l'accomplissement de sa mission.

Prenant la parole pour exposer les motifs du projet de loi, Madame le Ministre dira que, soucieux de renforcer les relations de coopération et d'amitié existant entre le Sénégal et les Emirats Arabes Unis, les Ministres des Affaires étrangères des deux pays ont signé, à Abu Dhabi, le 10 novembre 2010, l'Accord portant création d'une Commission mixte de coopération entre le Gouvernement des Emirats Arabes Unis et le Gouvernement de la République du Sénégal.

En effet, les deux Parties visent, à travers cet Accord, les objectifs suivants :

- le renforcement des excellentes relations d'amitié entre les deux pays ;
- la promotion des relations de coopération d'intérêt commun, notamment dans les secteurs de la justice, de la sécurité, de l'éducation, de la formation, de la culture, du sport, des transports et de l'environnement.

Elle a également indiqué que la Commission mixte de coopération, présidée par les Ministres des Affaires étrangères ou leurs représentants, sera composée des responsables des différents secteurs de coopération des deux pays. Cette Commission se réunit tous les ans, alternativement, à Dakar et à Abu Dhabi, et assure le suivi de la mise en œuvre des Accords, Conventions, Protocoles signés entre les deux pays.

Le présent Accord, conclu pour une période de cinq ans renouvelable par tacite reconduction, entre en vigueur à compter de la date d'échange des instruments de ratification après l'accomplissement par chaque pays des procédures constitutionnelles requises pour son application.

Madame le Ministre précisera enfin qu'une fois en vigueur, l'Accord contribuera sans doute à renforcer la coopération déjà très dynamique entre les deux pays.

Prenant la parole à la suite de Madame le Ministre, vos Commissaires ont d'abord tenu à lui réitérer leurs sincères félicitations et encouragements, avant de formuler des observations qui, pour l'essentiel, se résument aux points suivants :

d'une manière générale, vos Commissaires se sont réjouis de la qualité des relations de coopération entretenues par le Sénégal avec tous les pays arabes. Dans cette dynamique, ils ont salué la création d'une Commission mixte de coopération entre le Gouvernement des Emirats Arabes Unis et le Gouvernement du Sénégal, tout en s'interrogeant sur le retard accusé par le Gouvernement pour sa ratification. Il est ainsi demandé si les deux pays ont mis en place un comité ad hoc dans l'attente de la ratification de l'Accord portant création de cette Commission mixte.

Vos Commissaires se sont, en outre, interrogés sur l'impact de la mise en place de cette Commission mixte dans le domaine de la justice, notamment dans le cadre de la traque des biens dits mal acquis.

Ils ont, par ailleurs, suggéré la redynamisation de la Commission mixte de coopération entre le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire et le Gouvernement de la République du Sénégal, conformément au souhait exprimé par leurs collègues ivoiriens.

Sur un autre registre, vos Commissaires ont interpellé Madame le Ministre sur une lettre de sa collègue chargée des Collectivités locales, adressée aux exécutifs locaux, visant à réserver un quota de parcelles de terrains aux Sénégalais de l'Extérieur qui décident de rentrer au pays. Ils ont, sur ce point, estimé que des concertations préalables sont nécessaires avec les autorités et acteurs du niveau local.

Reprenant la parole, Madame le Ministre a d'abord remercié vos Commissaires pour la qualité des interventions et a ensuite apporté les réponses suivantes :

relativement au retard accusé dans la ratification de la Commission mixte, elle a indiqué qu'il est dû à un calendrier très chargé du Gouvernement, notamment par les dernières élections présidentielle et législatives.

S'agissant de la coopération judiciaire, Madame le Ministre est d'avis que cette problématique doit être prise en compte dans les commissions mixtes pour favoriser notamment le transfèrement de prisonniers.

En ce qui concerne la Commission mixte de coopération avec la Côte d'Ivoire, la crise qu'a traversée ce pays a ralenti son fonctionnement, mais sa réactivation est envisagée. Madame le Ministre a parallèlement souligné la volonté exprimée par beaucoup de pays de la sous-région de nouer des liens de coopération avec le Sénégal qui a une influence déterminante en matière de diplomatie dans la sous-région. Elle a, à ce propos, affirmé sa détermination à redynamiser les commissions mixtes de coopération avec ces pays pour concrétiser la diplomatie de voisinage prônée par Monsieur le Président de la République.

Par rapport à la lettre de sa collègue chargée des Collectivités locales, elle a informé avoir, dernièrement, sur instruction du Chef de l'Etat, signé une convention avec Monsieur le Ministre chargé de l'Agriculture visant à octroyer 25% de la fourchette de 100 000 hectares de terres aux Sénégalais de l'Extérieur.

Pour de plus amples informations sur ce dernier point, Madame le Ministre a promis de faire parvenir des compléments de réponses écrites à vos Commissaires.

Satisfaits des réponses apportées par Madame le Ministre, vos Commissaires ont adopté, à l'unanimité, le projet de loi n°02/2013 autorisant le Président de la République à ratifier l'Accord portant création d'une Commission mixte de coopération entre le Gouvernement des Emirats Arabes Unis et le Gouvernement de la République du Sénégal, adopté à Abu Dhabi, le 10 novembre 2010. Ils vous demandent d'en faire autant, s'il ne soulève, de votre part, aucune objection majeure.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, Monsieur le Rapporteur.

Monsieur le Ministre, avez-vous des observations à faire sur le rapport ?

MONSIEUR LE MINISTRE

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Président, le rapport est exact et fidèle. Donc, je félicite le Rapporteur pour la qualité du document qui vient de nous être présenté.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, Monsieur le Ministre.

Mes Chers Collègues, avez-vous des observations à faire sur ce rapport ?

Il n'y en a pas.

La discussion générale est ouverte, sur les conclusions de la Commission.

Quels sont ceux qui souhaitent prendre la parole ?

Voici la liste des orateurs :

Sokhna Dieng MBACKE

EL Hadji Mansor SY

Babaćar DIAME

Aïssata Tall SALL

Elène Marie Ndione TINE

La liste des orateurs est close.

Notre honorable collègue, Mme Sokhna DIENG MBACKE a la parole.

MADAME SOKHNA DIENG MBACKE

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur,

Madame le Ministre Délégué chargé des Sénégalais de l'Extérieur,

Monsieur le Ministre du Travail, de la Fonction publique et des Relations avec les Institutions,

Madame, Messieurs les Collaborateurs des Ministres,

Chers Collègues,

Monsieur le Président, je voudrais, si vous le permettez, poser quelques questions à Monsieur le Ministre des Affaires étrangères, qui est aussi Ministre des Sénégalais de l'Extérieur.

Monsieur le Ministre, en regardant donc ce projet de ratification portant création d'une Commission mixte entre les Emirats Arabes Unis et le Sénégal, je me suis souvenue, tout dernièrement, de la visite que son Excellence, le Président Macky SALL vient d'effectuer au Qatar, à Doha précisément. Et, dans le Communiqué final de cette visite, il a été question d'envoyer des travailleurs sénégalais au Qatar.

Alors, je voudrais peut-être, d'une manière générale, vous demander, quand il s'agit d'envoyer des travailleurs sénégalais dans les pays arabes, ou les pays du Golfe, de favoriser les entreprises sénégalaises, plutôt que les travailleurs, parce que je voudrais savoir dans quelles conditions, sous quelle forme de contrat, ils vont dans ces pays. Nous savons que, pour le Koweït, après l'opération Tempête sur le Désert, la guerre du Golfe, en 1991, le Sénégal avait envoyé des entreprises sénégalaises pour reconstruire le Koweït.

Bien sûr, nous ne sommes pas dans ce même schéma, mais je crois que, quand on envoie des travailleurs sénégalais dans ces pays-là, sans arrière pensée aucune, il faudrait davantage favoriser les entreprises et mettre ces travailleurs à l'intérieur de ces structures. Je voudrais, si vous le permettez également, Monsieur le Président, poser deux questions qui n'ont, peut-être, rien à voir avec le texte qui nous est soumis cet-après-midi mais, qui concerne quand même les Ministres ici présents.

Monsieur le Ministre des Affaires étrangères, vous avez un département de souveraineté. Nous savons que c'est le Président de la République

qui est le véritable chef de la diplomatie puisque c'est lui qui oriente et définit la politique extérieure du Sénégal.

Mais, il est regrettable qu'un département de souveraineté comme le vôtre connaisse une perturbation qui a été presque exposée sur la place publique.

Autant la diplomatie ne se fait pas sur la place publique, autant la carrière de ces honorables diplomates, ou les problèmes internes à leur plan de carrière ne devraient pas être exposés sur la place publique. Vous me direz, peut-être que vous n'êtes pas responsable, étant donné que ce sont les plaignants, eux mêmes, qui ont exposé leur problème, mais je crois qu'il serait bon de faire revenir la sérénité dans ce département-là qui n'a, à mon avis, jamais connu de soubresauts publics.

Et, je vous demanderais, en tant que Ministre des Sénégalais de l'Extérieur ainsi qu'à votre Ministre délégué, de nous dire également, pourquoi, chaque semaine, je dis semaine, et je crois que les statistiques sont peut-être même plus sévères, il y a un Sénégalais tué quelque part à l'étranger. Les statistiques, si on en a fait, devraient être très alarmantes. Alors, je voudrais savoir, Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères et Madame le Ministre des Sénégalais de l'Extérieur, si vous envisagez de faire quelque chose contre cette hécatombe qui commence à inquiéter tous les Sénégalais que nous sommes. Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Merci, honorable collègue, la parole est à notre collègue El Hadj Mansor SY.

MONSIEUR EL HADJI MANSOR SY

Merci, Monsieur le Président,
Monsieur le Président,
Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères,
Madame la Ministre déléguée, chargée des Sénégalais de l'Extérieur,

Monsieur le Ministre de la Fonction Publique et des Relations avec le
Parlement,

Mes chers Collègues, honorables députés,
Mesdames, Messieurs,

J'ai pendant dix ans couvert, en tant qu'interprète de conférence, la
commission mixte entre l'Arabie Saoudite et la France et j'ai pu prendre
la pleine mesure et avoir une perception juste de l'importance de ces
commissions mixtes parce que cela donne l'occasion aux deux pays de
mettre sur la table les différents éléments de la coopération et d'en
discuter.

Pour ce faire, dans notre travail préparatif ou préparatoire, il est vrai que
les fonctionnaires des différents ministères ici présent ont leur place,
mais il y a des ressources humaines ici au Sénégal, surtout pour les
pays du Golfe, qui ont eu à gérer, au sein de la Banque Islamique de
Développement, la coopération multilatérale de ces pays du Golfe avec
les pays musulmans. Je veux citer, pour exemple, le cas d'Ousmane
SECK qui a été, pendant vingt et un an, le Vice-président des opérations
et des projets et qui a pu superviser en tant que Sénégalais, le
développement de l'ensemble de ces pays du Golfe.

Il y a un autre qui est l'actuel Ambassadeur du Sénégal en Inde,
Moustapha DIOUF, qui était un analyste financier, qui connaît, dans les
détails, tous les projets que la Banque Islamique de Développement a
financé dans ce pays. J'ai accompagné le Président au Koweït, j'ai
retrouvé mes anciens collègues de la Banque Islamique de
Développement qui jouent maintenant un rôle très important dans leurs
pays, et l'un d'entre eux Souleymane Bachir disait au Président Macky
Sall que "je suis content aujourd'hui d'être devant le Président des
Sénégalais parce que j'ai eu comme chefs au sein de la Banque
Islamique de Développement des Sénégalais, tels que Ousmane SECK,
qui sont connus pour leur compétence, pour leur attachement à l'Islam et
pour leur convivialité". Donc, ce sont des atouts que nous nous avons au
sein des ressources humaines de ce pays et j'aurais proposé, à
Messieurs les Ministres ici présents, que ces ressources humaines
soient également associées à la Commission Mixte pour vous orienter

sur la base des compétences et aussi sur la base de la connaissance qu'ils ont de la nature d'une telle coopération.

Je vous remercie Monsieur le Président.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie cher Collègue.

La parole est à notre collègue Babacar DIAME.

MONSIEUR BABACAR DIAME

Je vous remercie beaucoup, Monsieur le Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Monsieur le Ministre des Affaires étrangères,

Monsieur le Ministre de la Fonction publique,

Madame le Ministre déléguée, chargée des Sénégalais de l'Extérieur,

Monsieur le Ministre, vous venez de nous soumettre un projet de loi portant ratification d'Accord entre les deux pays que sont le Sénégal et donc les Emirats Arabes Unis.

Cela, m'amène à faire, je dirais, des contributions. Je propose l'organisation d'un forum annuel de la Coopération pour rendre visible les actions réciproques entre les deux Etats. Le plus souvent nos Etats ignorent ce qui se passe entre le Sénégal et les pays avec lesquels il a des conventions pour la coopération.

Je veux parler des Collectivités locales qui ont besoin, dans le cadre de la territorialité, du développement, de connaître les actions qui sont engagées ou à mener dans le cadre de la coopération entre ces pays-là.

Déjà, il est prévu une réunion annuelle de la Commission mixte alternativement à Dakar et à Abu Dhabi, et à l'occasion de cette réunion, je pense qu'il serait bon de réaliser un forum au cours duquel, vous pourrez associer les acteurs du développement économique et en particulier les Collectivités locales et les différents experts. Cela

permettrait de revisiter l'ensemble des actions menées dans le cadre de la coopération et de pouvoir faire ce qu'on appelle le bilan et d'écouter ces acteurs de développement pour prendre en charge leurs préoccupations réelles.

Cela m'amène à poser le problème de la solidarité dans la Ummah Islamique. Cette Ummah doit servir à quelque chose ; c'est-à-dire, entre monde musulman, si on privilégie la notion de solidarité, cela devrait permettre, au moins, d'engager des actions pour le développement économique des pays qui en ont besoin.

Je crois que, dans le cadre de la coopération, notre pays doit s'engager pour rendre visible l'ensemble de ces actions. Et, vous savez que le monde arabe est très riche, il a un excédent de ressources importantes. Aujourd'hui, il ne sait même pas comment faire pour utiliser ces ressources excédentaires.

Je pense qu'il est temps que ce monde de la Ummah, qui s'est engagé dans le cadre d'échanges internationaux, dans le cadre de la coopération, ait ce qu'on appelle une réelle solidarité dans le sens d'accompagner les pays comme nous, les pays africains qui ont besoin non pas de dons en denrées ou en argent mais, d'accompagner le développement économique industriel. Parce que si nos pays sont développés économiquement, si nous créons des industries, il est bien évident que ce développement permettrait de réduire la dépendance de nos Etats par rapport au monde occidental. Et, je pense que l'occasion nous est donnée, dans ce cadre d'échanges, de poser les réels problèmes de la coopération entre ces Etats pour la solidarité internationale.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, cher Collègue.

La parole est à notre collègue Aïssata Tall SALL.

MADAME AÏSSATA TALL SALL

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres,

Madame le Ministre délégué,

Mes chers Collègues,

Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur, permettez-moi, avant tout de vous féliciter de cette grande initiative que le Gouvernement du Sénégal a eue en portant sur les fonds baptismaux cette coopération mixte entre le Sénégal et les Emirats. Mais cela me fait penser à une chose ; il y a deux ans, j'avais assisté malgré moi à quelque chose qui s'est produit en Italie et qui, à l'époque, avait secoué l'ensemble des Sénégalais. Il s'est trouvé que deux de nos compatriotes avaient alors été lâchement assassinés par un Italien, c'était à Florence et ce crime était un crime d'autant plus odieux qu'il était un crime raciste. Et, le Consul du Sénégal à Florence est un confrère avocat. J'avais alors discuté avec lui et il m'avait promis qu'il prendrait ce dossier en charge mais, il était d'autant plus handicapé dans ces démarches que justement la coopération entre le Sénégal et la Commission mixte, entre le Sénégal et l'Italie, à l'époque, d'après ce qu'il m'en avait été dit, battait de l'aile.

Cette Commission mixte ne s'était pas réunie depuis très longtemps et elle était presque tombée en désuétude. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Est-ce que nous avons profité de ce que l'Etat restant permanent, même si le gouvernement passe et repasse, pour ressortir des tiroirs, cette Commission mixte entre nous et l'Italie pour la remettre sur les rails ? Cela dit, de façon beaucoup plus précise et beaucoup plus circonstancielle, qu'est devenue cette affaire ?

A l'époque les Sénégalais avaient été choqués, nous avons organisé une grande marche à Florence, toute la communauté africaine était là, mais pas seulement, tous les Italiens épris de paix et de justice s'étaient associés aux Sénégalais pour participer à cette marche-là. Alors, je

voudrais savoir où en est exactement ce dossier et au-delà de ce dossier où en est la Commission mixte de Coopération entre l'Italie et le Sénégal. Parce que je ne vous apprend rien, en vous disant que, dans ce pays, de plus en plus, nos compatriotes sont nombreux, de plus en plus, ils sont engagés et de plus en plus, malheureusement, ils sont exposés.

Je vous remercie par avance de vos réponses et je vous remercie Monsieur le Président.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, chère Collègue.

La parole est à notre collègue Elène Marie Ndione TINE.

MADAME ELENE MARIE NDIONE TINE

Merci, Monsieur le Président.

Messieurs le Président,

Madame, Messieurs les Ministres,

Mesdames, Messieurs les collaborateurs des Ministres,

Chers Collègues,

Je voudrais aussi, à l'instar de mes autres collègues, me féliciter de cette possibilité de remettre à jour, de renforcer, en tout cas, la Commission bilatérale entre le Sénégal et les Emirats Arabes Unis. Je voudrais saisir aussi l'opportunité de votre présence ici à l'Assemblée pour évoquer certaines questions. Nous avons lu quelques informations dans la presse concernant des dossiers de votre département. On a parlé de la vente de la maison du Sénégal à New-York, c'était dans les journaux, il y a juste quelques semaines, je pense. Sur une durée vraiment aussi courte, le Sénégal aurait perdu autant de ressources dans un contexte de traque des biens mal acquis ; en tant que représentant du peuple, je voudrais profiter de votre présence ici à l'Assemblée nationale, pour savoir si nous pouvons avoir une information fiable qui ne vient pas de la presse, mais venant de vous. J'ai vu aussi dans la presse un scandale concernant une représentation diplomatique du Sénégal à L'UNESCO.

Ce sont des informations qui nous parviennent et nous ne savons pas exactement si c'est vrai, nous pouvons être interpellés et, dans un contexte où on ne cesse d'attaquer le régime en place de tous les bords, on voit que les gens essaient de faire feux de tous bois, même si ce sont des questions, dès fois, sensibles, ce serait bon que votre présence ici nous permettent d'avoir la bonne information et de pouvoir aussi y répondre comme il faut. En tout cas, je voudrais juste saisir l'occasion de votre présence ici pour, au moins, obtenir des réponses sur ces deux questions d'actualité. Je voudrais aussi vous encourager, vous féliciter. Nous avons vu tous les résultats que vous êtes en train de faire, nous avons appris que nous aurons, si Dieu le veut, la visite du Président américain et nous vous encourageons vous et votre département pour que ce dossier puisse être piloté et que nous puissions recevoir le Président américain dans la sérénité et tout le peuple sénégalais uni malgré tous les échos que nous avons.

Je vous remercie.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, honorable Collègue.

La liste des orateurs est épuisée.

Monsieur le Ministre, vous avez la parole.

MONSIEUR LE MINISTRE

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Honorables députés,

Vous avez bien voulu saisir l'occasion de cette ratification pour évoquer un certain nombre de dossiers importants pour vous et important également pour nous qui sommes au quotidien dans l'action diplomatique. Madame l'honorable député Sokhna Dieng Mbacké a évoqué la récente visite du Président de la République au Qatar, à

Doha, elle a parlé d'un communiqué final. Il n'y a pas eu de communiqué final à l'issue de cette visite ; naturellement, le Président a accordé une série d'audiences à beaucoup de personnalités, de Ministres du Qatar. Il a été invité par l'Emir du Qatar à effectuer une visite de travail et d'amitié de quatre jours au Qatar, avec toutes les facilités qui lui ont été accordées et surtout la disponibilité du Qatar à accompagner le Sénégal dans la mise en œuvre du programme de développement économique et social pour lequel le Président Macky Sall a été élu, donc une visite vraiment réussie et qui a mis l'accent sur les questions de coopération économique et également sur d'autres types de questions comme celle que vous évoquez : l'envoi de travailleurs sénégalais au Qatar.

Il faut commencer par signaler qu'il s'est agi d'une demande du Qatar, parce que le Qatar est l'un des pays, aujourd'hui, les plus dynamiques, je ne dis même pas dans le Golfe, mais dans le monde. C'est un tout petit pays qui fait moins que le département de Linguère, 11 000 et quelques km², globalement un million et demi, un million 700 habitants du Qatar mais, dont presque les 70%, les 60% sont des étrangers. C'est un tout petit pays, mais l'un des pays les plus riches au monde avec un excédent budgétaire de plus de 85 milliards, je dis bien milliards de dollars. Un pays couru à travers le monde, très dynamique au plan international et qui avait besoin d'un pays stable, démocratique comme le Sénégal pour travailler ensemble dans beaucoup de domaines, notamment dans le domaine de l'énergie, parce que le Qatar est le premier exportateur mondial de gaz naturel liquéfié. Et donc, c'était opportun pour le Président d'échanger avec l'Emir sur ces questions.

Le Qatar, comme vous le savez, va abriter en 2022 la Coupe du monde, c'est un pays qui est en construction. Si vous allez au Qatar, vous ne pouvez pas faire la différence entre Doha et Manhattan. C'est un pays très dynamique, un tout petit pays qui a besoin de travailleurs qualifiés comme non qualifiés. Et, quand le Président a reçu le Ministre du travail du Qatar, il lui a signifié le besoin du Qatar de disposer de travailleurs venant du Sénégal. Compte tenu du fait que le Sénégal est un pays musulman et ils connaissent la qualité de la ressource humaine au Sénégal, ils ont exprimé cette demande. Avant d'y aller justement, nous savions que cette demande allait être exprimée et nous avons ici, au Sénégal, travaillé sur le dossier, travaillé sur un projet d'Accord de

coopération pour le recrutement de travailleurs sénégalais au Qatar. Les ministères techniques, tels que le ministère du Travail a bien réfléchi sur les propositions qui ont été faites par le Qatar, notamment sur le projet d'Accord et qui a été soumis aux autorités du Qatar pour examen certainement dans les prochains mois, nous aurons un feed back de la part du Qatar. Le Qatar a besoin de travailleurs dans tous les domaines, pas seulement des ouvriers du bâtiment mais également des ingénieurs, mais aussi des infirmiers et des sages femmes. Donc, nous sommes en train, sur instruction du Président, de faire un recensement exhaustif de toutes les offres que nous pouvons faire au Qatar, parce qu'il y a beaucoup de travailleurs étrangers venant des pays asiatiques notamment des Philippines, des travailleurs venant du Soudan et qu'on retrouve partout au Qatar. Je pense que si nous pouvons encadrer cela, c'est excellent. Et, l'Etat va être présent du début à la fin.

Au Qatar, justement, ils ont insisté pour que les recrutements se fassent par la voie officielle, parce qu'ils ont des agences de recrutement. La Chambre de Commerce du Qatar va travailler avec notre Chambre de Commerce également. Tous les travailleurs qui vont partir recevront, si l'accord est conclu tel que nous l'avons proposé, une petite formation et ensuite, avant d'obtenir le visa, il y aura un quitus du Gouvernement du Sénégal. Notre Ambassade au Qatar est dans les dispositions pour les accueillir éventuellement et toutes les conditions de traitement, tout cela sera négocié avec le Qatar : les travailleurs seront logés, ils seront dans les meilleures conditions et nous aurons tiré l'expérience justement du Koweït. Le contexte n'était pas le même, parce que le Koweït sortait d'une guerre et avait sollicité le Sénégal pour une main d'œuvre. Mais, ici, c'est tout à fait différent, c'est un accord qui va être négocié, qui va être encadré avec des agences d'exécution bien identifiées de part et d'autre du Sénégal comme du Qatar. Donc, voilà un peu ce que je voulais dire sur cette question-là.

Vous avez signalé quelques perturbations au niveau du ministère, je crois que ce sont des perturbations passagères qui, je l'espère, sont tout à fait derrière nous, parce que nous sommes un ministère de diplomates, nous devons pouvoir négocier tout et sur tout. Je crois qu'on s'est engagé dans cette voie de la sérénité, ce sont des incompréhensions mineures qui sont dépassées. Mais, ce sont des questions qui ne datent

pas d'aujourd'hui. J'ai été Directeur de Cabinet du Ministère des affaires étrangères pendant 7 ans. On a connu les mêmes problèmes, même à l'époque, l'amical avait saisi le Conseil d'Etat ; pour dire que les choses sont allées beaucoup plus loin, que maintenant. Je pense que nous avons repris le fil du dialogue, j'ai dit aux jeunes Collègues, que nous sommes des leurs, moi, je suis de la carrière diplomatique, mon Directeur de Cabinet est de la carrière diplomatique, le Secrétaire Général du Ministère est de la carrière diplomatique, le Secrétaire Adjoint est de la carrière diplomatique donc, il n'y a pas de raisons que nous ne puissions pas nous entendre. Ce sont des difficultés auxquelles font face beaucoup de fonctionnaires : les conditions de travail, les conditions de vie. Mais, depuis quand même l'avènement du Président Macky SALL, beaucoup de choses ont été faites, pour améliorer les conditions de travail du personnel diplomatique. Le Président a décidé, vous l'avez appris par voie de presse, de reclasser tous les pays limitrophes dans ce qu'on appelle la zone 3 et aujourd'hui, un diplomate qui est à Banjul perçoit le même salaire qu'un diplomate qui est à Paris, qui est à Londres où qui est à Moscou.

C'est une révolution extrêmement importante et le constat c'est quoi ? C'est que, aujourd'hui, beaucoup de diplomates qui sont en Europe ou dans les Amériques veulent rentrer, être beaucoup plus proches de leurs familles et cela nous fait des demandes que nous n'arrivons pas à satisfaire. Ca, c'est un exemple, et ensuite, il y a certains postes assez difficiles qui ont été reclassés dans la zone 3. Addis-Abeba est un poste extrêmement important sur le plan multilatéral qui était dans la zone n° 3. Et, l'objectif du Président, c'est de faire en sorte que, en 2014-2015, tous les postes qui ne le sont pas encore soient classés, au moins, dans la zone 3 ou dans la zone 4, puisque la zone 4 c'est la zone où les traitements sont les plus importants. Elle comprend, je crois deux pays, la Corée et le Japon qui sont considérés comme des pays assez chers.

Mais, ces critères de qualification changent également. Aujourd'hui, je ne pense pas que le Japon soit beaucoup plus cher que, par exemple, le Royaume Uni ou la Russie. Donc, voilà, un peu les mesures qui sont en train d'être prises, pour améliorer les conditions de travail des diplomates qui sont obligés de servir à Dakar, parce qu'ils ne peuvent pas servir dans les régions, et le Président s'est également engagé à aider les

différentes amicales pour trouver des terrains ici à Dakar. Donc, j'ose espérer que ces perturbations passagères sont derrière nous. En tout cas, je vous dis toute ma gratitude pour le soutien que vous nous avez apporté durant ces moments.

Profitant de la situation dans les pays du Golfe, je voudrais juste signaler une autre initiative prise par le Président. Le Président souhaite quand même, rouvrir la section diplomatique de l'ENA aux arabisants, parce que nous avons une coopération très forte, très dynamique avec les pays arabes.

Le Président s'est rendu en visite officielle au Koweït. Nous allons avoir les 2 et 3 novembre prochain, la Commission mixte avec le Koweït. Il s'est rendu on l'a dit au Qatar, il va se rendre avant la fin de l'année en visite officielle aux Emirats Arabes Unis, à l'invitation du Président des Emirats Arabes Unis. C'est pourquoi, il nous faut, très rapidement, ratifier l'Accord instituant la Commission mixte.

Nous avons une coopération exemplaire avec l'Arabie Saoudite. Nous allons ouvrir notre Ambassade à Oman, donc nous avons une coopération dynamique avec les pays du Golfe qui mérite d'être accompagnée. Je pense que certains Députés l'ont posé, dont l'Imam Mbaye NIANG, il nous faut quand même des gens qui parlent Arabe dans les postes diplomatiques installés dans les pays Arabes et dans les pays du Golfe, parce que dans ces pays, si vous ne parlez pas arabe, il faut parler anglais. C'est le minimum, et là le Président pense qu'il faudrait peut-être revisiter l'expérience initiée à l'époque par le Président Senghor, en permettant à des arabisants de recevoir une formation diplomatique à l'ENA, dans les mêmes conditions que les autres, et pour pouvoir servir dans les pays arabes.

Hier, en Conseil des Ministres, il a instruit le Premier Ministre d'examiner très rapidement la question pour que, dès 2013 ou 2014, cela puisse se faire.

Sur maintenant les Sénégalais qui sont victimes de violence à travers le monde, c'est parce que les Sénégalais sont partout justement. Ils sont partout et ce sont des cas que nous déplorons, à chaque fois qu'il y a eu ces situations de violences, d'assassinat contre les Sénégalais, le

Gouvernement n'est pas resté les bras croisés. Nous avons réagi, et nous continuons à suivre de très près ces situations. Je ne peux pas donner la raison, Madame l'honorable député. Pourquoi chaque semaine il y a des Sénégalais tués à l'étranger ? Je ne peux pas répondre directement à cette question, mais je sais que c'est une situation extrêmement difficile surtout en Europe ou de plus en plus, avec la crise, il y a la montée de la xénophobie, du racisme mais ce n'est pas une politique gouvernementale dans ce pays, parce que ce sont des pays avec lesquels nous avons les meilleures relations que ce soit l'Italie, que ce soit l'Espagne. Madame le Ministre délégué va y revenir, parce qu'elle est rentrée hier d'Espagne où elle était partie rendre visite aux Sénégalais et surtout visiter une famille où il y a une victime récemment. Elle pourrait revenir sur cela. Mais, ce que nous disons c'est que nous n'oublierons pas, nous allons continuer à suivre ces dossiers. C'est le cas également de notre jeune compatriote qui avait été assassiné en Russie. Son père vient de rentrer de Saint Petersburg avec l'appui du Président de la République, nous suivons ces dossiers. Nous avons, à l'époque, pris un avocat pour cela, c'est un dossier qui est encore pendant et pour tous les autres cas, nous avons décidé de créer une petite cellule au Ministère pour suivre ces dossiers et ne pas oublier parce que si on n'en parle pas, dans ce pays également les gens n'en parlent plus. Donc, c'est extrêmement important. Le Président, pas plus tard qu'hier en Conseil des Ministres, est revenu sur cette question en nous demandant d'assurer le suivi et de pouvoir prendre des avocats pour défendre les familles des victimes. Alors avec l'Italie la Commission mixte aurait pu se tenir, je crois, en 2012 mais, du fait de la situation politique en Italie, il n'y avait pas de Gouvernement, l'Italie a demandé de reporter la Commission mixte mais nous allons tout faire pour essayer de la programmer cette année ou l'année prochaine. Nous avons une série de Commissions mixtes avec beaucoup de pays cette année, nous en avons programmé une vingtaine. Ce n'est pas toujours facile de programmer des Commissions mixtes parce que cela dépend du calendrier du Ministre des Affaires Etrangères, un calendrier extrêmement difficile à maîtriser. Nous aurons, par exemple, les 10 et 11 juin à Dakar une Commission avec le Maroc. Donc, nous avons une quinzaine de Commissions mixtes à venir d'ici à la fin de l'année.

Alors sur l'assassinat des deux Sénégalais en Italie, nous allons également suivre ce dossier, Madame l'Honorable député Aïssata TALL SALL. Le Ministre des Sénégalais de l'Extérieur va y revenir tout à l'heure.

Pour les ressources humaines, Honorable député Mansor SY, vous avez raison. Nous allons utiliser toutes les ressources humaines disponibles ; comme je l'ai dit tout à l'heure, nous avons beaucoup de ressources humaines provenant des arabisants qui ont été formés dans ces pays, qui connaissent parfaitement bien la réalité de ces pays, nous avons beaucoup de cadres sénégalais qui ont travaillé dans les institutions de l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI). Vous avez cité le Ministre Ousmane SECK, vous avez également cité notre ambassadeur Moustapha DIOUF à New Delhi. Donc, nous sommes prêts à bénéficier de l'expertise, de l'expérience de toutes les compétences nationales pour conduire nos relations avec notamment les pays arabes, de manière générale.

Alors, pour l'honorable député Babacar DIAME, vous avez raison nous essayerons autant que faire se peut d'organiser, en marge des Commissions mixtes, un forum économique et donc c'est une expérience qu'on a déjà vécue et nous allons essayer de voir ce qu'il y a possible de faire avec la prochaine Commission mixte avec les Emirats Arabes, en y associant les opérateurs économiques, parce que l'accent aujourd'hui de notre diplomatie est mis sur l'économie. Nous dépensons beaucoup d'argent pour faire fonctionner des missions diplomatiques et consulaires à l'étranger. Nous sommes tenus, dans le monde actuel, d'en évaluer l'impact et l'utilité. C'est extrêmement important et nous avons, depuis mon arrivée, instruit tous les chefs de mission diplomatique à nous faire un programme annuel d'activités et à évaluer ce programme au fur à mesure qu'il se déroule pour voir quelle est la rentabilité des postes diplomatiques. On ne peut pas demander la même rentabilité à tous les postes diplomatiques, tout dépend du positionnement des postes. Un poste diplomatique à Banjul a une vocation différente d'un poste diplomatique aux Emirats Arabes Unis ou par exemple, à Moscou ; ici peut-être l'accent est mis sur les questions de sécurité. Je donne un exemple parce que c'est la diplomatie de voisinage mais un poste qui est à Paris ou ailleurs a une autre vocation.

Donc, nous tenons compte de la différence de vocation des postes diplomatiques, mais l'accent est mis sur la rentabilité des postes, qu'est-ce que ces postes nous rapportent ? Et, sur la diplomatie économique, nous avons instruit tous les ambassadeurs de ne pas rester dans leurs bureaux pour signer des parapheurs. Les ambassadeurs doivent être au contact du monde des entreprises, aller voir des investisseurs, vendre la destination Sénégal, présenter les opportunités d'investissements au Sénégal ; c'est cela la nouvelle orientation que le Président de la République m'a donné et que je m'emploie à mettre en œuvre et lui-même, dans ses déplacements, il essaie autant que faire se peut d'aller en mission, en visite officielle avec des opérateurs économiques.

Donc, tout récemment, on était au Qatar avec pratiquement les représentants du monde des affaires. La Chambre de Commerce, la Confédération nationale des employeurs, le Conseil national du patronat et l'UNACOIS avaient accompagné le Chef de l'Etat au Qatar. Voilà, la nouvelle orientation du Chef de l'Etat sur ces questions-là.

L'honorable député Diamé avait parlé de la solidarité islamique, la solidarité est le fondement de la Ummah islamique et, elle est à la base justement de la création de l'Organisation de la Conférence Islamique, devenue aujourd'hui l'Organisation de la Coopération Islamique. Nous nous étions battus, il y a quelques années, pour que l'OCI mette en place un fonds de solidarité. Ce fonds existe et nous nous battons pour que les contributions puissent permettre à ce fonds d'accompagner les Gouvernements dans la lutte contre la pauvreté, donc c'est un fonds qui a été créé justement à la demande du Sénégal, il y a quelques années, je m'en souviens très bien.

Alors, sur certaines informations parues dans la presse, et parfois même, ce sont des informations que nous apprenons à travers la presse, et on ne peut pas, à chaque fois, répondre à tout ce qu'écrit la presse parce que nous sommes dans un pays de liberté de la presse, de liberté d'expression qu'il faut absolument respecter, tout ce que nous demandons à nos amis de la presse c'est de toujours vérifier, parce que

nous avons un bureau de presse et d'informations. Il faut toujours vérifier l'information avant de la rendre publique, parce qu'elle peut porter atteinte à l'image du pays.

Le Sénégal, depuis quelques années, a décidé de bâtir un immeuble à New York pour y abriter la représentation permanente du Sénégal auprès des Nations unies, pour y abriter le consulat général. Le terrain a déjà été acheté nous étions en négociations avec des partenaires pour construire l'immeuble, on ne peut pas avoir un terrain pour y édifier un immeuble et en même temps maintenir la mission permanente et la résidence de l'ambassadeur, donc il fallait vendre ces deux résidences, la résidence et la chancellerie pour pouvoir en tout cas contribuer à l'édification de cet immeuble.

Vous voyez, parce que je ne sais pas si ceux qui l'ont écrit connaissent bien comment fonctionne le marché américain, pour vendre un immeuble aux Etats unis, ce n'est pas du tout facile, nous avons pris des avocats, nous nous sommes entourés de tous les garanties et je pense que le prix qui nous a été offert est le prix du marché, si quelqu'un d'autre pense qu'il peut avoir beaucoup plus, il aurait dû se signaler avant, pour qu'on lui confie la vente des immeubles. Donc, voilà ce que nous avons pu obtenir, la vente s'est faite dans toute la légalité, avec une habilitation faite par le Ministre de l'économie et des finances qui a permis à notre représentant permanent de procéder à la vente au prix coûtants. Donc, à ce niveau, il n'y a aucun problème, aucun souci à se faire.

Vous avez évoqué la représentation diplomatique du Sénégal à l'UNESCO, vous conviendrez avec moi que jamais au grand jamais, le Ministre des affaires étrangères ou le Gouvernement du Sénégal ne va donner des passeports diplomatiques à des domestiques, cela je crois que c'est de la caricature à la limite et nous ne pouvons pas, comme je l'ai dit, répondre à chaque fois à ces genres de questions.

Quand un ambassadeur est nommé, il peut être accompagné des membres de la famille, les membres de la famille peuvent être ses propres enfants ou ceux qui vivent avec lui depuis des années et cela arrive très souvent, donc on permet aux chefs de poste de pouvoir être accompagnés par les membres de leur famille et c'est sur cette base

que des dérogations peuvent être accordées pour permettre aux membres de leur famille de disposer de passeports officiels, pour faciliter leur installation en poste. Donc, il ne s'est jamais agi de donner des passeports diplomatiques à des domestiques. Si vous avez un membre de votre famille qui, à un moment donné, décide de disparaître parce qu'il a trouvé d'autres opportunités ailleurs, ce sont des cas qui peuvent arriver. Ce n'est pas la première fois que cela arrive.

Je voudrais, sur ce plan, vous rassurer. Il y a beaucoup de choses qui ont été dites. L'intéressée elle-même a fait un communiqué pour démentir toutes les informations qui ont été publiées dans la presse. Donc, nous pensons que c'est une question qui est derrière nous. Mais, vous savez, nous sommes dans un pays aussi qui est le nôtre, avec toutes les complications, et surtout la volonté parfois d'utiliser des faits mineurs pour en faire des choses extraordinaires.

Voilà un peu, Monsieur le Président, ce que je voulais dire aux Honorables députés qui m'ont interpellé, en leur affirmant encore une fois la disponibilité du ministère de continuer à travailler avec l'Assemblée nationale, et surtout avec sa Commission des Affaires étrangères.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie, Monsieur le Ministre.

Madame le Ministre déléguée en charge des Sénégalais de l'Extérieur, vous avez la parole.

MADAME LE MINISTRE

Je vous remercie, Monsieur le Président de l'Assemblée nationale.

Mesdames et Messieurs les Présidents de Commission,

Mesdames et Messieurs les Honorables Députés,

Je dois répondre à deux questions. L'une a été posée par l'honorable député Madame Sokhna Dieng MBACKE et concerne la recrudescence des meurtres parmi les Sénégalais de l'Extérieur. J'évite souvent, quand on parle de meurtre des Sénégalais de l'Extérieur, de généraliser, même si on note une forte recrudescence ces derniers temps.

Mais, néanmoins, mon département veille à suivre ces phénomènes au cas par cas et à faire en sorte que nos compatriotes bénéficient de la préservation de leurs droits. C'est déjà un travail de tous les jours que nous faisons et, c'est ce qui se passe souvent quand nous faisons nos déplacements dans les pays que nous visitons. Donc, aujourd'hui, nous avons déjà visité 12 pays, 10 en Afrique et 2 en Europe.

Avant-hier, lors de mon déplacement vers l'Espagne, je suis allée rendre visite à cette famille qui a eu son enfant tué à Saragosse, dans des conditions que nous n'avons toujours pas élucidé, et comme il s'agit de cas souvent difficiles, nous évitons de les traiter par les médias ou dans la rue, parce que, comme vous avez eu à le dire, la diplomatie ne se traite pas dans la rue. Donc, mon département veille et fait le suivi des dossiers au cas par cas, et nous essayons de prendre en considération les droits de nos compatriotes parce que nous leur devons cette protection et, je pense que c'est tout ce que nous pouvons faire. Mais, soyez rassuré que nous prenons toujours en compte cette problématique au sérieux et nous essayons, autant que faire se peut, de veiller à ce que cela ne se reproduise pas.

En tout cas, quand je me déplace dans ces pays, il m'arrive de rencontrer les autorités, que ce soit le Ministre de l'Intérieur, le Ministre des Affaires étrangères ou le Premier ministre. Il m'est arrivé de rencontrer le Premier Ministre du Togo (à Lomé) pour envisager des négociations, des accords, des conventions allant dans le sens d'améliorer les conditions de vie de nos compatriotes. Et c'est une décision que nous avons prise nous-mêmes, et en tenant compte aussi de l'instruction que nous avons reçu du Chef de l'Etat, à faire le suivi de ces dossiers et que justice se fasse pour le plus grand bien de nos compatriotes. Je pense que c'est cela la réponse que je peux donner aujourd'hui à votre question qui rejoint un peu celle de l'Honorable député Aïssata Tall SALL qui a évoqué la situation des meurtres qui sont

survenus en Italie, à Firenze et qui concernent trois Sénégalais, les deux sont décédés, la troisième victime a été grièvement blessée et toujours internée en Italie. L'avocat, dont vous parlez, était là la semaine dernière. Dominique Imiato, par mon entregent, a eu à rencontrer le Chef de l'Etat, il est même l'initiateur d'un grand projet de construction d'hôpital à Loul Sessène à Fatick et est en train de suivre le dossier comme le sont tous les autres dossiers similaires. Donc, soyez rassurée, pour tout ce qui arrive, nous faisons le maximum, mais il s'agit dès fois de cas délicats que nous ne pouvons pas dire dans les médias et c'est ce que j'avais comme question.

Aujourd'hui, nous sommes dans des dispositions de venir et d'assister nos compatriotes expatriés, compte tenu des difficultés de crises, tous les pays sont exposés à des situations de crise, vous allez le voir dans la presse. J'étais en Espagne et nous avons une situation qui concerne trois cent sénégalais qui sont dans des conditions très difficiles, je vais y retourner dans dix jours pour essayer d'ouvrir des brèches de coopération allant dans le sens même de leur proposer une formation, un suivi ou bien quelque chose qui peut leur permettre de se réinsérer dans la société sénégalaise, parce qu'il faut le dire et c'est cela la vérité, les pays n'assurent même plus leurs propres fils, à plus forte raison nos fils qui sont expatriés. C'est cela la triste vérité et mon département se débat tous les jours pour que les conditions des Sénégalais de l'extérieur soient des meilleures.

Je vous remercie Honorables députés.

MONSIEUR LE PRESIDENT

Je vous remercie Madame le Ministre.

La discussion générale est close.

Nous passons à l'examen de l'article unique du texte de la loi.

Monsieur le Rapporteur vous avez la parole.

MONSIEUR LE RAPPORTEUR

Article unique :

Le Président de la République est autorisé à ratifier l'Accord portant création d'une Commission mixte de Coopération entre le Gouvernement des Emirats Arabes Unis et le Gouvernement de la République du Sénégal, adopté à Abu Dhabi le 10 novembre 2010.

LE PRESIDENT DE SEANCE

Je mets aux voix l'article unique.

Quels sont ceux qui sont pour son adoption ?

Quels sont ceux qui sont contre son adoption ?

Quels sont ceux qui s'abstiennent ?

L'Assemblée a adopté.

-4-

FIN DE LA SEANCE

Mes chers Collègues,

L'ordre du jour étant épuisé, je propose à l'Assemblée de lever la séance et de reprendre nos travaux le mardi 4 juin 2013 à 9 h 30 pour examiner les questions orales suivantes :

- question orale posée au Gouvernement par Monsieur le député Mamadou DIOP et relative au récent développement de la situation au Mali ;
- question orale posée au Gouvernement par Monsieur le député Djibo Leyti KA et relative à la sécurité des citoyens et de leurs biens.

Il n'y a pas d'observations ?

Il en est ainsi décidé.

La séance est levée.